

**NOUVEAU****LES FONDAMENTAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE**

La VAE est un outil à disposition des entreprises pour piloter leur gestion de l'emploi et des parcours professionnels (GEPP). Elle est au service des candidats pour obtenir la juste reconnaissance des compétences acquises par l'expérience accumulée dans l'exercice de leur métier. Perçue, à tort, comme longue et complexe, la démarche d'engagement d'une VAE est vertueuse si les acteurs de l'entreprise intéressée ont été correctement informés de son fonctionnement en amont, et si les candidats ont été correctement accompagnés dans leur parcours vers l'obtention de la certification visée. A l'heure où la réforme en cours de la VAE vise à quintupler le nombre de VAE passées à horizon 2027, l'objet de cette formation est précisément de fournir aux consultants, futurs accompagnateurs, les bases nécessaires à un accompagnement de qualité, efficace, et vecteur de réussite pour les candidats, en maîtrisant le cadre législatif de la VAE.

**OBJECTIFS DE FORMATION**

- > Comprendre le cadre légal et les étapes du processus de VAE.
- > Identifier les rôles et compétences de l'accompagnateur VAE.
- > Identifier les éléments incontournables d'un référentiel de certification utiles à la VAE.
- > Connaître les éléments constitutifs d'un dossier de validation

**PROGRAMME****COMPRENDRE LE DISPOSITIF DE VAE**

- Définition et cadre légal (réforme, financement...)
- Les publics concernés
- Les certifications accessibles par la VAE
- Les objectifs de la validation des acquis.
- Les conditions d'éligibilité à la VAE : prérequis pour les candidats ; durée d'expérience requise
- Les étapes du processus VAE : information et orientation ; dépôt de la demande de recevabilité ; constitution du dossier de validation ; jury et décision de validation

**LE RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR DANS LE PARCOURS VAE**

- Les missions de l'accompagnateur et compétences associées
- Ecoute et identification des compétences acquises
- Aide à la rédaction du dossier de validation
- Préparation au passage devant le jury : comprendre les attentes du jury ; structurer son discours ; présenter ses expériences et compétences. Soutien psychologique et motivationnel

**LES OUTILS ET MÉTHODES DE L'ACCOMPAGNEMENT**

- Grille d'analyse des compétences
- Entretiens individuels
- Coaching et simulation de passage devant le jury.

**ANALYSE DES REFERENTIELS DE CERTIFICATION**

- Comprendre et interpréter les référentiels des certifications
- Faire correspondre les acquis du candidat avec les exigences du référentiel
- Exemple : étude d'un référentiel.

**CONSTITUTION DU DOSSIER DE VALIDATION**

- Le livret 1 (admissibilité)
- Le livret 2 (description des acquis)
- Conseils pour la rédaction du livret : valorisation des expériences et mise en adéquation avec les compétences attendues
- Exemples concrets de dossiers réussis

**ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE**

- Les spécificités des différents publics : salariés, demandeurs d'emploi, jeunes adultes, etc.
- Les freins et difficultés rencontrés par les candidats (manque de confiance, difficulté à formaliser leurs compétences, etc.)
- Perspectives pour les accompagnateurs : accompagnement collectif versus individuel.

JOUR 1	JOUR 2
 3h30	 3h30
14H-17H30	14H-17H30

**7H**

Classe virtuelle

**Public**

Tout professionnel amené à accompagner des candidats à la VAE : prestataires de formation, consultants, conseillers et accompagnateurs VAE...

**Prérequis**

Aucun

**Moyens pédagogiques**

- > Apports théoriques (diaporamas, fiches outils...) suivis de périodes d'échanges interactifs avec les participants.
- > Analyse de documents, exemples concrets de dossiers, témoignages.
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

**Intervenant**

Un consultant-formateur, accompagnateur VAE, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

**Modalités d'évaluation**

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

**Modalité de sanction**

Remise d'une attestation de fin de formation



7 heures sur 2 jours

965 € HT (TVA 20 %)  
1 158 € TTC

De 5 à 9 personnes maximum

